

## RISK MANAGEMENT TERRITORIAL : SE DOTER DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES ET/OU CRÉER UNE NOUVELLE FONCTION ?

Le Directeur général de collectivité est confronté au quotidien, avec et aux côtés des élus, à toutes sortes de risques qu'il doit hiérarchiser, prévenir et gérer avec ses équipes.

Ces risques sont multiples : juridiques, financiers, sociétaux, naturels, industriels ou technologiques.

Au-delà de la bonne connaissance que le DGS doit avoir des problématiques "risques", se pose la question du niveau de compétences de l'ensemble de ses collaborateurs et de la nécessité d'affecter ou non un collaborateur à la gestion des risques dans ses aspects transversaux.

Il n'y a pas de règle absolue en la matière. Il convient néanmoins de bien prendre en compte les spécificités de la collectivité (taille, compétences existantes, degré d'exposition, typologie des risques existants ou potentiels...) afin de mettre en place des compétences et une organisation adaptées.

Comment appréhender la diversité des risques pour la collectivité ? Qui former ? Comment et sur quelles thématiques ? Y a-t-il la place pour une fonction à part entière, à l'instar des pratiques observées dans certaines collectivités en Europe ou dans le secteur privé ?

Michel NAMURA, Vice-président national du SNDGCT, ancien Délégué Général du FORUM pour la Gestion des Villes, directeur général des services de Saint-Ouen et animateur de l'atelier rappellera le sens de la participation régulière du Syndicat National des directeur général des services aux ETS et aux Rencontres professionnelles, présentera le thème de l'atelier du SNDGCT en association avec PRIMO France, les trois intervenants et déclinera l'articulation de leurs interventions respectives.

Stéphane PINTRE, Président national du SNDGCT, directeur général des services d'Antibes Juan-les-Pins présentera le SNDGCT, son rôle dans la défense et la valorisation des emplois fonctionnels de direction générale. Puis il présentera l'approche stratégique et globale des directeur général des services de la notion et de la réalité multiple des risques que coure la collectivité dans sa diversité. Il explicitera la problématique du directeur général des services en tant que responsable de l'organisation administrative et fonctionnelle des services, garant auprès de l'autorité territoriale de la mise en ligne de compétences adaptées à la connaissance et à l'anticipation de tous les facteurs de risques pour la gouvernance locale (juridiques, financiers, sociaux, sociétaux, naturels, industriels, technologiques...).



### ORGANISATEUR

- > Syndicat national des directeurs généraux des services des collectivités territoriales et de leurs établissements publics (SNDGCT)

### INTERVENANTS

- > Gérard COMBE, président, Primo France
- > Benoît HANNART, conseiller juridique, Mairie de Roquevaire
- > Stéphane PINTRE, président, SNDGCT

### COORDINATEURS - ANIMATEURS

- > Michel NAMURA, SNDGCT

**[www.inet-ets.net](http://www.inet-ets.net) : retrouvez les coordonnées des animateurs, les références, les liens et dès février, la synthèse de cet atelier.**

Enfin, il présentera les diverses solutions possibles, internes et/ou externes et l'expérience de la ville d'Antibes Juan-les-Pins.

Benoît HANNART, Conseiller juridique de collectivité et ancien directeur général des services démontrera l'intérêt de développer de nouvelles compétences en interne pour permettre au « risk manager » ou au « directeur des risques » de sortir d'une vision limitée aux seuls risques naturels et/ou technologiques. Il abordera la question déterminante des Facteurs Humains et Organisationnels (FHO) qui justifie une vigie permanente et une réactivité certaine au-delà des diverses procédures de protection et des outils réglementaires existants (plan ORSEC, PCS, PPRN, PPRT...) à disposition du Maire et du Préfet. Il définira l'intérêt de développer d'une culture de gestion des risques pour les décideurs locaux qui se doivent de disposer d'une boîte à outils comprenant la capacité d'expertise transversale sur les grands risques de la gestion locale. Enfin il donnera son point de vue sur le positionnement hiérarchique d'une telle compétence auprès de la direction générale dans le cadre du nouveau contexte créé par la crise financière, et tracera le portrait-type du « risk manager » ou du « directeur

des risques » dans le secteur public local en comparaison avec les profils recensés dans le secteur privé ou dans les collectivités d'Europe du Nord.

Gérard COMBE, Président de Primo France, ancien directeur général des services et ancien Président du SNDGCT présentera les raisons et le contexte de la création en 2005 de Primo France sous l'égide de l'Union des Dirigeants Territoriaux Européens. Il rappellera les missions de Primo France dont la vocation est d'informer, de former et d'apporter une expertise pointue en matière de prévention et de gestion du risque. Il reviendra sur les problématiques abordées par les deux intervenants précédents à la lumière de l'expérience de son association. Enfin il présentera l'évolution des préoccupations des cadres territoriaux dans la prévention et de la gestion des risques et les tendances organisationnelles à partir des Rencontres Nationales « Risque & Secteur Public » qu'organise Primo France.

Le débat avec la salle commencera par le témoignage de Fabien MALLERET, Responsable Qualité, Sécurité et Environnement à la ville de Nancy, en charge de la mise en place d'une stratégie de Management des Risques.

